

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

IX. — Matériel de l'économie domestique.

N° 544.362

1. — ARTICLES DE MÉNAGE.

Fouet ou batteur à œufs, avec commande par transmission.

Firme : BING-WERKE vorm. GEBR. BING A. G. résidant en Allemagne.

Demandé le 9 décembre 1921, à 14^h 20^m, à Paris.

Délivré le 21 juin 1922. — Publié le 21 septembre 1922.

(Demande de brevet déposée en Allemagne le 9 décembre 1920. — Déclaration du déposant.)

On connaît des fouets ou batteurs à œufs avec commande par transmission, dans lesquels la palette de battage est montée rotativement entre les pieds d'un support que l'on
5 pose sur le fond du récipient contenant la masse à fouetter. Dans ces fouets connus, l'arbre batteur pivote non seulement au milieu du support, ou plus haut, mais encore dans le plateau de base ou dans une traverse
10 disposée à l'extrémité inférieure du support. Il s'ensuit qu'il faut que la palette de battage tourne au-dessus du fond du récipient; à une distance qui ne permet plus de fouetter de faibles masses liquides, par exemple un jaune
15 d'œuf. Afin de rendre la chose possible, conformément à l'invention, la palette de battage, en forme d'S, est montée en porte-à-faux entre les pieds du support, et son arête horizontale inférieure descend presque jus-
20 qu'au fond du récipient.

Dans le dessin, qui représente à titre d'exemple une forme d'exécution de l'objet de l'invention :

25 La fig. 1 est une vue en élévation du batteur posé dans un récipient; et

La fig. 2 est une coupe suivant la ligne A-A de la fig. 1.

30 Le batteur consiste en un support *a* en fer plat, dont la partie supérieure affecte la forme d'une poignée *b* et qui porte à son extrémité inférieure trois pieds *c*, divergents et cintrés,

qui peuvent être reliés entre eux par un cercle d'appui *d*. La commande du batteur s'opère d'une façon connue au moyen d'un train d'engrenage *f, g*, actionné par une manivelle *e*,
35 qui transmet le mouvement en l'accélérant. L'arbre vertical *h* sur lequel est montée la roue *g*, porte à son extrémité inférieure la palette de battage *k* cintrée, en forme d'S, munie de perfections et d'évidements *i*, et montée
40 en porte-à-faux, dont les arêtes extérieures parallèles aux arêtes intérieures *l* des pieds *c* qui présentent en coupe transversale la forme d'un toit ou d'un arc de cercle, passent tout
45 près desdits pieds. Dans la fig. 2 on a présenté en pointillé en *m* la coupe transversale des pieds. Il résulte de cette conformation transversale que la masse à battre ou à fouetter ne jaillit pas hors du vase *S*. La masse pro-
50 jetée vers l'extérieur entre les pieds, par la force centrifuge, ne jaillit pas hors du récipient parce qu'elle ne rencontre pas de résistance particulière. Par contre, l'expérience a prouvé qu'il se produit un effet de jaillissement chaque fois qu'une masse rencontre une
55 résistance dure. Suivant l'objet de l'invention, on évite l'effet de jaillissement de la masse projetée contre les pieds, par le fait que les pieds affectent en coupe transversale la forme d'un toit ou d'un arc de cercle cintré vers l'ex-
60 térieur, en même temps que le diamètre de l'arc est plus petit que celui du chemin de

Prix du fascicule : 1 franc.

roulement de la palette de battage. Les parcelles projetées contre les arêtes *l* des pieds *c* sont reçues dans la cavité de ces derniers, dirigées vers l'intérieur, puis projetées à nouveau vers l'extérieur. Donc, étant donné que le fouet produit non seulement une agitation, mais encore un effet violent de battage, la masse se trouve travaillée à fond.

Le fouet, qui peut être actionné soit à la main, soit mécaniquement, convient pour émulsionner et rendre homogènes des masses liquides minces ou épaisses, il se prête notamment à la préparation de la mayonnaise et des œufs à la neige.

15

RÉSUMÉ.

L'invention a pour objet un fouet ou batteur avec commande par transmission, dont la palette de battage est disposée entre les

pieds d'un support qui se pose sur le fond du récipient, et elle est caractérisée par le fait que :

1° La palette de battage en forme d'*S* est montée en porte-à-faux, et son arête horizontale inférieure descend presque jusqu'au fond du récipient, de manière à permettre d'opérer même sur des faibles quantités de matière à fouetter.

2° Les pieds du support affectent en coupe transversale la forme d'un toit ou d'un arc de cercle dont le diamètre est inférieur à celui du chemin de roulement de la palette de battage.

Firme : BING-WERKE vorm. GEBR. BING A. G.

Par procuration :

C. G. WINTHER-HANSEN.

Fig.1

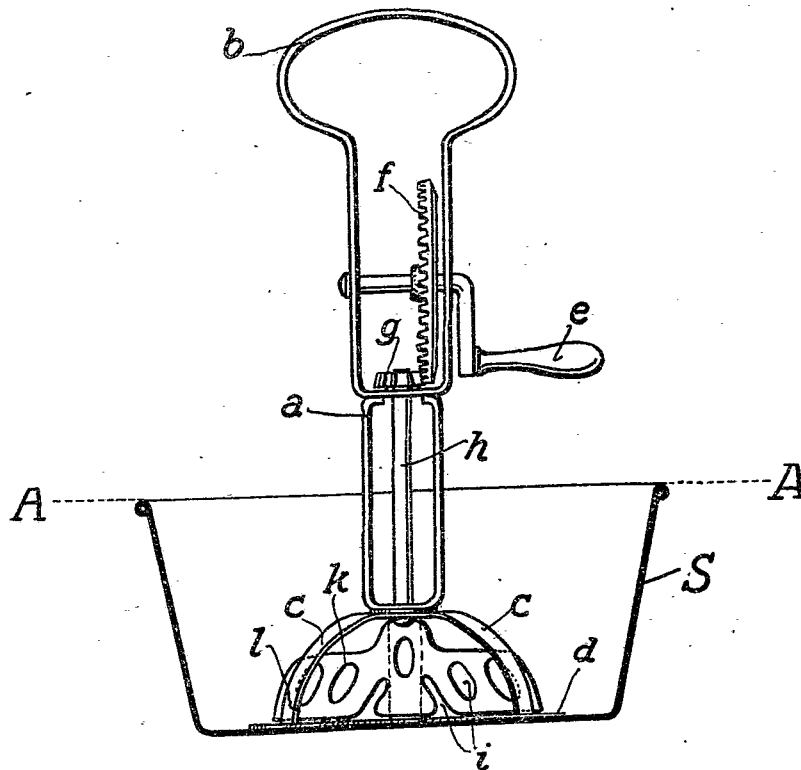


Fig. 2.

